



Stage de formation non rémunéré

Par **madingaia**, le **05/12/2008** à **15:11**

BonjourrrrrJ'ai 44 ans, je travaille dans le transport public depuis 20 ans.rnrnJe souhaite me réorienter professionnellement vers la maintenance informatique.rnDans cet objectif je suis actuellement en bilan de compétence, avant de constituer un dossier de demande de financement d'une formation dans le cadre d'un CIF.rnCeci est une démarche a moyen terme, qui n'est pas du tout certaine d'aboutir a cause de budgets limités. rnrnTravaillant sur des 1/2 journée, j'ai la chance de pouvoir consacrer 3/4h / jour hors temps de travail pour effectuer une formation pratique non rémunérée auprès d'un professionnel afin de compléter mes connaissances acquises en autodidacte.rnJ'ai rencontré un professionnel qui accepterait de me donner cette formation sur qqs mois.rnNous sommes donc a la recherche d'une forme juridique qui me permettrait de faire cette formation en toutes légalité, sous la forme d'un stage non rémunéré de 3h/jour courant sur 4 ou 5 mois.rnrnExiste t il un moyen pour moi de saisir cette chance sous une forme juridique ou une autre, sans demander un financement qui ne m'est pas indispensable?rnrnEn vous remerciant pour votre attentionrnrncordialement.